

Nous devons, je pense, les aider à accéder à l'égalité économique. Nous voulons leur offrir l'égalité économique et sociale au Canada. Nous ne voulons pas, cependant, leur enlever leur caractère distinctif. A mon avis, il est possible dans notre pays d'être un Canadien à part entière tout en étant différent.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Chrétien: La culture indienne vaut la peine d'être préservée. Les Indiens étaient déjà au Canada avant notre arrivée. Ils ont contribué à faire du Canada le pays qu'il est. Nous devons les aider à conserver leurs traditions et leur propre culture, car ils possèdent en propre d'excellentes valeurs. Nous pouvons les aider. Au Canada, on ne saurait parler d'assimilation. Je ne veux assimiler personne au Canada. Personne ne m'assimilera. Je suis une personne différente d'autres, un Canadien qui parle français, mais je veux partager les avantages et les responsabilités que comporte le fait d'être Canadien. Je sais qu'il est possible pour les Indiens du Canada d'être des Canadiens d'origine indienne et de partager les avantages et les responsabilités qu'implique la nationalité canadienne.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je voudrais encore une fois souligner que nous nous montrerons flexibles. Nous ne voulons pas imposer quoi que ce soit à ces gens. Nous voulons négocier avec eux et les conseiller. S'il y en a qui ont de bonnes idées à proposer sur la manière de permettre aux Indiens de progresser, je serais heureux de les entendre. Les Indiens ne sont pas cependant les seuls à avoir des problèmes. Il y a les Métis qui n'ont pas été inclus à cause de lois qui s'appliquent à un certain nombre de citoyens canadiens. Je soutiens donc qu'il ne faudrait pas conserver au Canada la loi sur les Indiens parce qu'elle établit une distinction entre les gens en raison de leur couleur. La langue, la couleur ou la religion ne devraient faire aucune différence. Ce qui importe chez un être humain, c'est sa matière grise. Elle est grise pour tous.

Nous prendrons le temps voulu pour mettre cette politique à exécution. Les Indiens se préoccupent au sujet de leurs terres. Cela me préoccupe également. Je ne veux pas qu'elles soient livrées à certains spéculateurs. Nous devons élaborer la loi sur les Indiens de façon à protéger leurs terres. Nous devons leur fournir en même temps l'occasion de prendre leurs propres décisions au sujet de l'exploita-

[L'hon. M. Chrétien.]

tion de ces terres. Nous le ferons après les avoir consultés ainsi que les gouvernements provinciaux. Je veux répéter qu'il y aura de nombreuses consultations. Je ne parle pas simplement de pourparlers. Nous voulons les renseigner. Je suis heureux de constater qu'il y a quelques jours, les Indiens ont demandé un délai. Je crois que c'est une excellente requête de la part de leurs chefs, car ils doivent tenir compte de toutes les répercussions. Nous prendrons tout le temps voulu.

Il importe que le gouvernement et le peuple sachent où nous allons. Les consultations se sont poursuivies avec les Indiens pendant un an. Ils disent qu'ils veulent prendre leurs propres décisions. Ils nous demandent de ne plus les harceler. Nous voulons la même chose pour eux. Nous voulons les laisser décider par eux-mêmes. La politique vise à leur en donner la chance. Quant à l'application, elle peut prendre bien des formes. Nous les écouterons et nous leur ferons des propositions. Nous leur avons présenté certaines solutions. Mais s'ils veulent garder le même régime pendant bien des années, je serais déçu parce qu'à mon avis, avec les nouvelles possibilités et leurs nouveaux chefs, ils sont capables de prendre des décisions. Je crois que nous devrions le leur permettre.

C'est un problème de dignité humaine. Je crois que cette politique en général a été approuvée par tous les membres de la Chambre des communes. En ce qui concerne la mise en œuvre de la politique, nous consulterons les Indiens pour leur permettre d'exposer leur point de vue, tant au public qu'au gouvernement, grâce à une consultation plus poussée. Toutefois, j'estime que jamais nous n'avons tant consulté les Indiens; jamais un gouvernement n'a fourni autant d'occasions aux Indiens de présenter leur cause non seulement au gouvernement, mais aussi à la population canadienne. L'an dernier, 18 consultations ont eu lieu. Nous avons payé des gens pour nous assurer que la presse et la télévision feraient état de ces consultations afin que non seulement les Indiens et les fonctionnaires du ministère, mais aussi le public en général soient informés. Je crois que c'est là une grande réalisation car jamais auparavant n'avons-nous autant entendu parler des problèmes des Indiens. C'est que le gouvernement n'a pas craint de présenter au public la cause des Indiens. Nous n'avons pas eu des consultations secrètes. Nous les avons tenues au vu et su du public.

Avant d'en terminer avec ma part du débat, monsieur l'Orateur, j'aimerais traiter